

**Mémoire sur le dépistage du cancer du sein au Comité
permanent de la santé de la Chambre des communes**



**Société
canadienne
du cancer**

Juin 2024

Introduction

La Société canadienne du cancer (SCC) travaille sans relâche pour sauver et améliorer des vies. En tant que porte-parole des personnes au Canada qui se préoccupent du cancer, nous sommes heureux de communiquer aux membres du Comité permanent de la santé des renseignements généraux sur le cancer du sein au Canada et sur l'importance de la détection précoce grâce au dépistage. On estime qu'au Canada, environ 1 femme sur 8 développera un cancer du sein au cours de sa vie et que 1 sur 36 en mourra¹.

Vue d'ensemble sur le cancer du sein au Canada

On estime qu'au Canada, en 2024 :

- 30 500 femmes recevront un diagnostic de cancer du sein, ce qui représente 25 % de tous les nouveaux cas de cancer chez les femmes en 2024;
- 5 500 femmes mourront du cancer du sein, ce qui représente 13 % de tous les décès par cancer chez les femmes en 2024;
- en moyenne, 84 femmes reçoivent un diagnostic de cancer du sein chaque jour;
- en moyenne, 15 femmes meurent d'un cancer du sein chaque jour;
- 290 hommes se verront diagnostiquer un cancer du sein et 60 en mourront¹.

Dépistage du cancer du sein au Canada

Les provinces et territoires élaborent leurs propres lignes directrices de pratique clinique pour le dépistage du cancer du sein et décident des méthodes les mieux adaptées à leur région en s'appuyant sur un ensemble de données probantes.

Toutes les provinces et la plupart des territoires disposent de programmes de dépistage du cancer du sein pour les femmes, ainsi que les personnes trans, non binaires et de diverses identités de genre âgées de 50 à 74 ans qui présentent un risque moyen de cancer du sein. Selon le programme provincial, les femmes âgées de 40 à 49 ans peuvent prendre un rendez-vous de dépistage en s'adressant elles-mêmes à un médecin ou à une infirmière praticienne qui les aiguillera vers le programme. Certaines provinces n'acceptent pas que les femmes âgées de 40 à 49 ans passent une mammographie de dépistage si elles ne présentent aucun symptôme et ne sont pas à haut risque.

Actuellement, les femmes âgées de 40 à 49 ans peuvent s'inscrire elles-mêmes à un programme de dépistage du cancer du sein au Yukon², en Colombie-Britannique³, en Nouvelle-Écosse⁴, à Terre-Neuve⁵, à l'Île-du-Prince-Édouard⁶ et au Nouveau-Brunswick⁷. L'Ontario⁸ a également annoncé qu'il soutiendra l'autoaiguillage pour ce groupe d'âge à partir de l'automne 2024. Les Territoires du Nord-Ouest⁹ et l'Alberta¹⁰ ont récemment

¹ [Statistiques sur le cancer du sein | Société canadienne du cancer](#)

² [Dépliant du programme de mammographie du Yukon](#)

³ [Directives de dépistage du cancer en Colombie-Britannique \(mai 2024\)](#)

⁴ [Programme de dépistage du cancer du sein en Nouvelle-Écosse](#)

⁵ [Communiqué | Terre-Neuve-et-Labrador](#)

⁶ [Programme provincial de dépistage du cancer du sein de l'Î.-P.-É.](#)

⁷ [Programme de dépistage du cancer du sein du Nouveau-Brunswick](#)

⁸ [Communiqué | Ontario](#)

⁹ [Dépistage du cancer du sein | Territoires du Nord-Ouest](#)

¹⁰ [Dépistage du cancer du sein | Alberta](#)

abaissé l'âge de début du programme de 50 à 45 ans. La Saskatchewan¹¹, pour sa part, a récemment annoncé qu'elle abaisserait l'âge du début du programme à 40 ans, en adoptant une approche progressive à partir de 2025. Nous savons que bien des provinces et territoires réfléchissent activement à l'âge de début des programmes de dépistage du cancer du sein, mais actuellement, le Manitoba¹² et le Québec¹³ soutiennent l'accès au dépistage organisé à compter de 50 ans. Il n'existe actuellement aucun programme organisé de dépistage du cancer du sein au Nunavut.

Pour les femmes à risque élevé, certaines provinces ont des programmes ou des protocoles particuliers en la matière, mais le critère pour ces femmes varie d'une province à l'autre.

Le dépistage du cancer du sein est également insuffisant dans certaines collectivités, notamment les Premières Nations, les Inuits, les Métis, les communautés racisées, les collectivités rurales, les collectivités éloignées et les collectivités 2ELGBTQI+. Ces collectivités se mesurent à des inégalités et à des obstacles qui les empêchent d'accéder et de participer au dépistage du cancer du sein et sont souvent touchées par des disparités en matière de cancer du sein, comme un âge plus précoce au moment du diagnostic et un pronostic moins favorable¹⁴.

Avantages de l'abaissement de l'âge du dépistage du cancer du sein à 40 ans

Le dépistage et le traitement précoces du cancer du sein améliorent les chances de réussite du traitement et peuvent en réduire la charge. Pour certaines personnes, des mammographies régulières peuvent aider à détecter le cancer à un stade précoce et à réduire le risque de mourir d'un cancer du sein. Actuellement, on diagnostique environ 13 % des cas de cancer du sein entre les âges de 40 et de 49 ans¹⁵.

Des patientes nous disent que leur fournisseur de soins leur a dit qu'elles n'avaient pas besoin de se faire dépister avant l'âge de 50 ans, parfois même si elles avaient des antécédents familiaux ou encore des signes et des symptômes. Trop de patientes nous disent aussi qu'elles n'ont pas de médecin de famille ou de fournisseur de soins de santé pour les aiguiller si elles décident de se faire dépister. En abaissant l'âge de début du programme de dépistage systématique, on soulage les femmes de 40 à 49 ans du fardeau d'avoir à se battre pour obtenir un dépistage précoce et on leur garantit un accès direct aux programmes provinciaux et territoriaux, puisqu'elles seront convoquées automatiquement.

Toutefois, il est important de noter qu'elles ne profiteront pas de ces avantages si les ressources appropriées – les ressources humaines, technologiques et financières, entre autres – ne sont pas accordées pour faciliter la prestation de ces services à un plus grand nombre de personnes admissibles.

Recommandations de la Société canadienne du cancer sur le dépistage du cancer du sein

¹¹ [Communiqué – Saskatchewan](#)

¹² [Lignes directrices pour le dépistage du cancer au Manitoba](#)

¹³ [Programme québécois de dépistage du cancer du sein \(PQDCS\)](#)

¹⁴ [Dépistage du cancer du sein au Canada : analyse de l'environnement 2021-2022, Partenariat canadien contre le cancer, 2022.](#)

¹⁵ Comité consultatif des statistiques canadiennes sur le cancer, en collaboration avec la Société canadienne du cancer, Statistique Canada et l'Agence de la santé publique du Canada. Statistiques canadiennes sur le cancer 2023. Toronto (Ontario) : Société canadienne du cancer; 2023. Disponible à l'adresse : https://cdn.cancer.ca/-/media/files/research/cancer-statistics/2023-statistics/2023_PDF_FR.pdf

La SCC recommande aux femmes âgées de 40 à 74 ans de passer une mammographie tous les deux ans. Les femmes de 75 ans et plus devraient discuter avec un professionnel de la santé pour déterminer si une mammographie est indiquée dans leur cas.

Toute personne au Canada devrait avoir un accès équitable et rapide au dépistage du cancer du sein, quel que soit son lieu de résidence ou son identité. Les programmes de dépistage ont toutefois besoin de ressources suffisantes pour garantir un accès équitable et opportun, en particulier pour les collectivités mal servies.

La SCC soutient et encourage la poursuite de la recherche sur le dépistage complémentaire pour les personnes présentant un risque élevé (c.-à-d., les personnes ayant des tissus mammaires denses) afin d'aider à résoudre les préoccupations et à combler les lacunes.

La SCC recommande vivement une action exhaustive dans les domaines suivants afin de garantir un accès équitable et rapide au dépistage du cancer du sein :

- Investir dans la recherche;
- Améliorer la collecte des données;
- Élaboration de lignes directrices pour les risques élevés;
- Mise à jour de l'admissibilité au dépistage pour le risque moyen, y compris l'abaissement de l'âge de début à 40 ans;
- Améliorer les programmes de dépistage du cancer du sein pour répondre aux besoins particuliers de la population;
- Sensibilisation aux programmes de dépistage du cancer du sein existants;
- Élaborer conjointement des solutions pour accroître la participation des collectivités mal servies;
- Investir dans les ressources humaines de la santé.

Pour l'avenir du Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs, la SCC recommande d'ajuster l'équipe pour qu'elle comprenne de nombreuses compétences et perspectives, y compris des experts, des représentants du public et des personnes ayant une expérience vécue. La SCC estime qu'il est important d'envisager une gamme de types de recherche, que les travaux soient menés dans la plus grande transparence, que des mises à jour régulières soient effectuées et que ces processus incluent des personnes issues de collectivités mal servies, en mettant l'accent sur l'équité en matière de santé.

À propos de la Société canadienne du cancer

La Société canadienne du cancer travaille sans relâche afin de sauver et d'améliorer des vies. Nous finançons les plus brillants chercheurs sur le cancer. Nous fournissons un réseau d'aide empreint de compassion à toutes les personnes atteintes de cancer, dans tout le Canada et pour tous les types de cancer. Avec le soutien des personnes touchées, des sympathisants, des donateurs et des bénévoles, nous créons un avenir plus sain. Nous avons tous un rôle à jouer. Ça prend une société pour agir contre le cancer.

Personne-ressource

Helena Sonea, directrice, Défense de l'intérêt public
helena.sonea@cancer.ca